



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 66734

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'accroissement du nombre de numéros spéciaux d'appel téléphonique. En effet, de nombreuses entreprises, sociétés et même des administrations ont recours à des serveurs téléphoniques automatiques qui sont censés apporter plus de lisibilité à leurs clients ou à leurs administrés. Or, ces systèmes augmentent parfois considérablement le temps d'attente avant qu'un opérateur ne prenne en compte un appel. Aussi, pour les ménages les plus modestes ou bien encore pour les personnes qui ne possèdent qu'un téléphone portable, cet accès au service peut se révéler onéreux. Dès lors, elle souhaiterait savoir dans quelle mesure il peut être envisagé de limiter le nombre de services accessibles via ces plates-formes automatiques ou d'imposer la gratuité du temps d'attente.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66734

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2005, page 5725

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)